320HZ
SAS au capital de 100 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 935 208 116,
dont le siège social est situé 16 BOULEVARD SAINT GERMAIN 75005 PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix-sept juin,
À quatorze heures.

Au siège social, 16 BOULEVARD SAINT GERMAIN 75005 PARIS.

Les associés de la société 320HZ, SAS au capital de 100 euros, divisé en 100 actions d'un euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la société SASU WETHECORP, représentée par Monsieur Maxime TRIPARD.

La Présidente ainsi désignée met à la disposition des associées :

- Le rapport de la Présidente sur les questions à l'ordre du jour ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis la Présidente déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associées de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de la Dirigeante ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Dirigeants de leur rapport.

Puis, la Présidente de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale :

Après avoir rappelé la démission du mandat de Directrice générale de la société NEPHEA, EURL au capital de 1000 euros, immatriculée au RCS de BELFORT sous le numéro 922 320 841 dont le siège social est situé 35 RUE SOUS LA CHAUX 26500 SOCHAUX et la démission du mandat de Présidente de la société WETHECORP, SASU au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 928 167 212, dont le siège social est situé 16 BOULEVARD SAINT-GERMAIN 75005 PARIS-5E-ARRONDISSEMENT nommée dans les statuts, valide en tant que de besoin la nomination à compter du 17 juin 2026 en remplacement pour une durée illimitée, de la société EURL NEPHEA, représentée par Madame Isia ARCANGE-LETTI, qui occupera la fonction de Présidente.

La société EURL NEPHEA disposera des pouvoirs les plus étendus pour exercer son mandat.

Les frais engagés pour le compte de la société pourront être remboursés sur présentation de justificatif.
La rémunération des fonctions fera éventuellement l'objet d'une délibération ultérieure.

La société EURL NEPHEA, intervenant aux présentes par le biais de son représentant habilité, déclare en tant que de besoin accepter les fonctions auxquelles elle vient d'être nommée et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.



